

après
3^e
la

DEUX VOIES après la 3^e

En fin de 3^e, cap sur la **voie professionnelle**, pour y préparer un CAP ou un BEP, puis un bac pro, ou sur la **voie générale et technologique** en vue du bac.

La voie professionnelle

Pour qui ? Pour les élèves intéressés par un **domaine professionnel** (mécanique, bâtiment, commerce, agriculture...) et qui veulent **se former à un métier** rapidement.

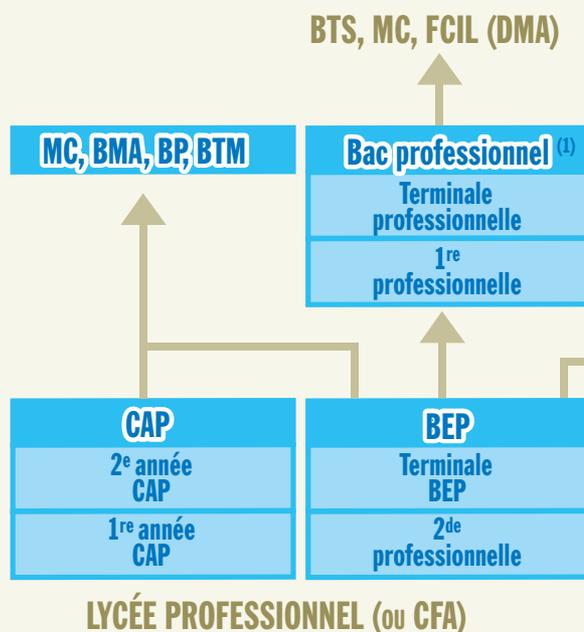
Objectif Cette voie mène principalement au certificat d'aptitude professionnelle (**CAP**), au brevet d'études professionnelles (**BEP**) puis au **bac pro** ; des diplômes qui visent l'**entrée sur le marché du travail**.

Où et comment ? Le CAP comme le BEP se préparent, en **2 ans après la 3^e**, dans un lycée professionnel (**LP**) ou dans un centre de formation d'apprentis (**CFA**).

Diplômes Le **CAP** offre près de **210 spécialités** (industrielles, agricoles, commerciales ou de services) et le **BEP**, environ **60**. Celles-ci peuvent être assorties d'options.

Et après ? Le **CAP** conduit, en priorité, à la **vie active**. Des poursuites d'études en 1 à 2 ans sont néanmoins possibles afin de se spécialiser ou d'acquérir une deuxième compétence : autre CAP ou BEP, MC, FCIL, mais aussi BMA, BP..

Après le **BEP**, il est possible de préparer un **bac pro** en 2 ans ou de rejoindre une classe de 1^{re} en vue de préparer un **bac techno**. Quel que soit le bac, il doit être **en rapport avec la spécialité** du BEP d'origine. Les études supérieures sont alors accessibles, à certaines conditions. Pour ceux qui ne souhaitent pas préparer un bac, d'**autres poursuites d'études** sont possibles (cf. les débouchés du CAP).



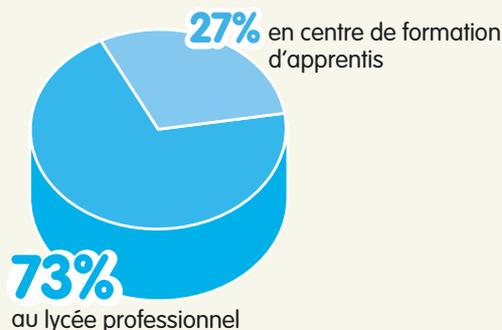
Classe de 3^e

Lexique

BEP : brevet d'études professionnelles
BMA : brevet des métiers d'art
BP : brevet professionnel
BTM : brevet technique des métiers
BTS : brevet de technicien supérieur
CAP : certificat d'aptitude professionnelle
CFA : centre de formation d'apprentis

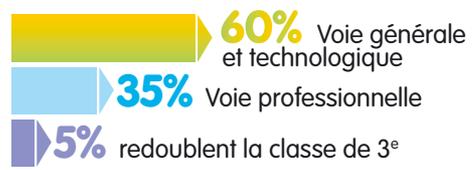
Attention ! Il est possible de préparer son diplôme par apprentissage en lycée professionnel.
DMA : diplôme des métiers d'art. Ce diplôme ne concerne que les titulaires d'un bac pro artisanat et métiers d'art
DUT : diplôme universitaire de technologie
FCIL : formation complémentaire d'initiative locale
MC : mention complémentaire

> Où vont les élèves de 3^e qui choisissent la voie pro ?

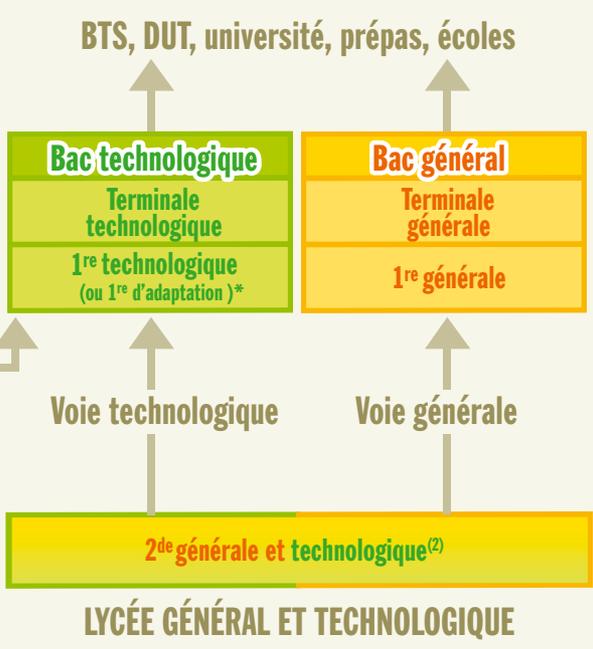


Source : MEN, le poids de l'apprentissage dans le 2nd cycle professionnel en 2003-2004.

> Où vont les élèves après la 3^e ?



Source : Eduscol, bilan de l'orientation, juin 2006.



Légende

→ principales poursuites d'études
 Diplôme diplôme ou titre délivré
 *1^{re} d'adaptation : cette classe, rare, accueille environ 25 000 titulaires de BEP qui souhaitent préparer un bac technologique. Ces derniers entrent le plus souvent en 1^{re} technologique.

1. Le **bac professionnel** peut se préparer en 3 ans après la 3^e, cf. page 13.
2. Il existe des **secondes spécifiques** à certains bacs techno, cf. page 17.

La voie générale et technologique (GT)

Pour qui ? Pour les élèves qui se sentent à l'aise dans les matières générales et qui envisagent de faire des études supérieures.

Objectif Cette voie ouvre principalement sur les bacs généraux et les bacs technologiques qui exigent de poursuivre des études au-delà du baccalauréat.

Où et comment ? Les études menant au bac durent **3 ans après la 3^e** en lycée d'enseignement général et technologique (**LEGT**). Elles commencent par **une année de détermination, la seconde** générale et technologique (ou par une seconde spécifique pour les bacs techno hôtellerie ou musique et danse). Selon le bac choisi en fin de 2^{de}, les études se poursuivent par un cycle terminal technologique ou général.

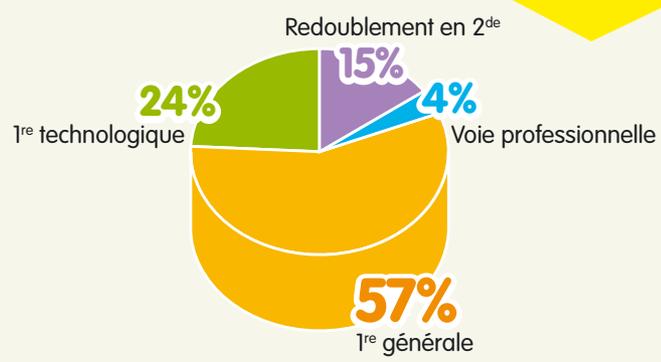
Diplômes ? Le **bac général** existe dans trois séries : économique et social (**ES**), littéraire (**L**) et scientifique (**S**).

Le **bac technologique** propose sept séries : **hôtellerie** ; sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (**STAV**) ; sciences et technologies de la gestion (**STG**) ; sciences et technologies de laboratoire (**STL**) ; sciences et technologies industrielles (**STI**) ; sciences et technologies de la santé et du social (**STSS**) ; techniques de la musique et de la danse (**TMD**).

Débouchés ? Ces bacs n'ont pas pour objectif une insertion professionnelle immédiate.

Et après ? Les bacheliers généraux vont surtout à l'**université**, en **écoles** d'ingénieurs ou de commerce. Les bacheliers technologiques préparent plutôt un **BTS**, un **DUT**, ou vont en **école spécialisée**.

> Où vont les élèves après la 2^{de} générale et technologique ?



Source : RERS 2005.

ORIENTATION

Vous vous interrogez sur les choix à faire en fin de 3^e ?
Voici quelques **éléments de réponse**...



Je n'ai pas de projet précis, est-ce grave ?

En 3^e, il est rare qu'on ait une idée précise du métier qu'on voudrait faire plus tard. Il faut pourtant commencer à y réfléchir. Faites l'inventaire de ce qui existe en posant des questions autour de vous, en lisant des documents d'information, en vous rendant aux salons. Bref, explorer des pistes pour être en mesure de faire son choix le moment voulu.

VOS QUESTIONS des réponses

La 2^{de} marque un tournant, est-ce vrai ?

Nouvelles exigences, nouvel univers... Il faut parfois du temps pour s'imprégner de l'« esprit lycée » et acquérir les méthodes de travail.

Mais si l'on travaille régulièrement, tout se passe bien. Reste un choix important : en fin de 2^{de}, il faut opter pour un bac qui déterminera déjà les études supérieures...

La voie pro, pour quoi faire ?

Aller en voie pro, c'est choisir un secteur d'activité, et parfois apprendre un métier. C'est consacrer du temps à étudier des disciplines technologiques et à acquérir des pratiques et gestes professionnels. Pour savoir de quoi il s'agit, rien ne vaut les « journées portes ouvertes » organisées dans les lycées professionnels. Ne manquez pas ces occasions de découvrir de nouveaux univers.

Comment choisir la « meilleure » orientation ?

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise orientation. Vous êtes unique. Ce qui vous convient ne convient pas forcément à un autre. Apprenez d'abord à vous connaître : quels sont vos goûts et vos centres d'intérêt, vos points forts et vos points faibles. Mesurez votre motivation et votre capacité de travail. Les conseillers d'orientation-psychologues (COP) peuvent vous y aider.

Et si je me trompe ?

Il arrive que la voie choisie ne plaise pas ou se révèle trop difficile. Si c'est le cas, mieux vaut rebondir que vous entêter. Même s'il n'est pas aisé de repartir dans une autre direction... Avant de bifurquer, prenez toutefois le temps de réfléchir et de dialoguer avec vos parents et professeurs !

Et si je devais redoubler ma classe de 3^e ?

Pas de panique, rien n'est joué avant la fin du 3^e trimestre. Presque toutes les situations peuvent évoluer avec un effort supplémentaire, et en dialoguant avec les professeurs. Si en fin d'année, le redoublement s'avère indispensable, transformez-le en réussite en améliorant l'an prochain vos résultats afin de choisir la voie qui vous intéresse.

> Le calendrier de l'orientation

> 1^{er} trimestre Le temps de la réflexion

Il faut s'informer sur les différents parcours après la 3^e et sur leurs débouchés. Il faut également faire un **point** sur ses **résultats scolaires**, ses **goûts** et ses **centres d'intérêt**. Prof principal, conseiller d'orientation-psychologue... sont là pour vous aider.

Attention ! l'accès à certaines filières (hôtellerie, arts...) est soumis à des tests (en mars/avril). Renseignez-vous le plus tôt possible sur les dates d'inscription.

> 2^e trimestre Premières intentions

Février > l'élève et sa famille indiquent leurs **intentions d'orientation** en remplissant la **fiche de liaison** remise par le collège.

Mars > le conseil de classe formule une **proposition d'orientation**, sur la base des vœux émis par la famille. À cette étape, les intentions de l'élève comme la proposition du conseil de classe sont **provisoires**. Elles constituent les bases d'un dialogue en vue du choix définitif.

> 3^e trimestre L'heure des décisions

Mai > la famille arrête son **choix d'orientation** (2^{de} générale et technologique, 2^{de} pro, 1^{re} année de CAP ou bien redoublement) et complète la **fiche de liaison**.

Parallèlement, elle remplit la demande d'affectation (établissements souhaités et sections demandées). La famille peut se faire aider par le professeur principal.

Juin > le conseil de classe formule une **proposition d'orientation**.

> **Si cette proposition est conforme au choix** de l'élève, elle devient **décision d'orientation**.

> **Si cette proposition est différente du choix** de l'élève, la famille peut demander à être reçue par le **chef d'établissement** pour faire entendre ses arguments.

Si le désaccord persiste après cette entrevue, la famille peut **faire appel** (dans le délai des **3 jours** qui suivent la décision) auprès d'une **commission** qui statuera. La famille peut choisir le redoublement à tout moment de la procédure.

La **décision d'affectation** dans un lycée arrive mi-juin. Elle tient compte de la décision d'orientation, mais dépend du nombre de places disponibles pour chaque section.

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

> les 5 étapes clés



© JÉRÔME PALLÉ / ONISEP

*Discutez avec vos profs.
Ils connaissent votre potentiel.*

Un choix n'est jamais définitif. On peut toujours changer de cap.

Il faut être curieux : on a trop tendance à privilégier ce que l'on connaît.

*Choisir non pas la voie la « meilleure »,
mais la meilleure pour soi.*

1. Engagez une réflexion

Choisir une voie d'études en fin de 3^e, c'est prendre une décision qui engage l'année à venir mais aussi les suivantes. Cette année, vous devez pour la première fois **faire un choix**. Cette situation se reproduira plusieurs fois au cours de votre vie scolaire puis professionnelle.

Au lycée, vous aurez à réfléchir sur la suite à donner à votre projet. Le CAP, le BEP, le bac, les études supérieures, cela vous semble loin ? Vous pensez avoir le temps ? N'en croyez rien. Prenez cet exercice au sérieux et **faites le point régulièrement** pour être prêt le jour J.

2. Soyez curieux

Le système éducatif évolue sans cesse et ouvre de nouvelles voies d'études, parfois méconnues. Ainsi, les possibilités offertes après un BEP sont de plus en plus nombreuses. Certaines filières sont victimes de clichés. Tel bac serait trop difficile, tel autre sans débouchés... Or, si le choix est vaste, c'est pour que chacun trouve sa voie de réussite.

Gare aux idées reçues ! Pour savoir ce qu'il en est, le mieux est de **regarder autour de soi**. Les personnes dans votre entourage peuvent vous parler de leur métier...

3. Faites le point

Vous pensez que votre projet dépend de vos résultats scolaires ? Ce n'est ni tout à fait vrai, ni tout à fait faux. Les notes ne disent pas toujours ce que vous pourriez être capable de faire... Elles peuvent s'améliorer lorsqu'on trouve un but à ses études.

Interrogez-vous sur vos **atouts**, vos **envies**, vos **centres d'intérêt**... Tout en essayant de faire la différence entre une

passion passagère et un intérêt durable. **Prenez le temps de faire un bilan**. Comparez vos projets d'études, et leurs exigences, avec vos résultats scolaires. Il sera peut-être nécessaire de travailler un peu plus pour progresser, ou de revoir ses ambitions.

4. Rencontrez l'équipe éducative

Le **conseiller d'orientation-psychologue** et le **professeur principal** sont là pour vous aider. Vous pouvez aussi consulter les autres profs, le documentaliste, le chef d'établissement... Ils disposent d'informations sur votre scolarité, sur les études à venir, et pourront vous guider sur le choix des enseignements de détermination en 2^{de} ou le choix d'un BEP.

Pensez à interroger d'anciens élèves. Vous pourrez les rencontrer dans votre établissement, si des réunions sont organisées au collège, ou lors des **journées portes ouvertes** des lycées.

5. Informez-vous

N'attendez pas tout des autres. **Vous êtes l'acteur principal de votre projet**. Allez au centre de documentation et d'information (**CDI**) du collège ou au centre d'information et d'orientation (**CIO**). Vous y trouverez des **documents sur les études et les métiers**. En particulier ceux de l'**Onisep** déclinés sous forme de livres, guides, cédéroms, vidéos, DVD...

Vous y apprendrez que, pour être architecte, il ne suffit pas d'être bon en dessin, mais il faut l'être aussi en sciences, que les métiers du secrétariat exigent des qualités de communication. Vous découvrirez que l'on peut devenir ingénieur par des voies différentes, que certains métiers exigent des études longues ou encore que l'accès à telle école se fait sur concours.

Une question ?
Une information ?
www.onisep.fr

L'**orientation** vers un métier **se construit** jour après jour.
En 3^e, vous posez la première pierre. Plus tard, vous en poserez d'autres.

Accompagner les recherches

« Dès la rentrée, je travaille avec les nouveaux lycéens en quête d'un projet professionnel qui corresponde aux études qu'ils vont suivre. Nous recherchons les métiers possibles, les conditions de travail, les salaires... Je leur apprends à utiliser les ressources documentaires, en particulier la recherche sur l'internet. »

SOPHIE JEANSSELLE, PROFESSEURE-DOCUMENTALISTE

Construire ensemble

« Dites-moi ce que je peux faire... », voilà ce que certains élèves me demandent au moment de la construction de leur projet. Je ne suis pas là pour décider à leur place. Mais plutôt pour les guider, les aider à réfléchir sur leurs centres d'intérêt, sur les filières d'études... tout en prenant en compte leurs résultats scolaires. Il faut souvent laisser du temps à l'élève pour s'approprier un projet. Ce n'est qu'à cette condition qu'il envisagera son orientation de façon plus sereine. »

PASCALLE BERTHIER, CONSEILLÈRE D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUE

DES ADULTES

pour vous aider

Favoriser les rencontres

« Face à mes élèves, je me positionne comme une accompagnatrice, une personne relais. Je les incite souvent à rencontrer d'anciens élèves. Le témoignage de leurs aînés est souvent mieux écouté que celui des adultes, car chacun livre son vécu de l'orientation. »

CHRISTIANE CORNUT, PROFESSEURE PRINCIPALE

Garder son projet en tête

« Le rêve de ma fille : l'équitation. Mais à 15 ans, se donner les moyens de passer du rêve à la réalité, ce n'est pas toujours évident. Pour l'aider, nous avons passé en revue les filières "autour du cheval". Le diplôme qui lui plaisait se préparait à 250 km de chez nous ! Comme l'idée de l'internat ne l'a pas séduite, nous avons discuté longuement d'autres possibilités. Trop juste pour suivre en 2^{de} générale et techno, elle préparera un BEP vente. Son idée : passer le bac, pour intégrer un CREPS⁽¹⁾... et suivre, enfin, une formation de monitrice d'équitation ! »

1. CREPS : Centre régional d'éducation populaire et de sport.

DOMINIQUE ROUCHÈS, MÈRE D'ÉLÈVE

Donner des pistes

« J'essaie d'abord de rassurer mes élèves et de faire avec eux le bilan de leurs résultats. Puis, nous étudions plusieurs pistes autour de leurs centres d'intérêt. Par exemple, si un élève veut travailler dans le commercial, nous faisons le tour des métiers susceptibles de l'intéresser. Ceux qui s'exercent sur le terrain, dans un bureau, avec des véhicules... »

SYLVIE REVOL, CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Apprendre à s'orienter

« Un élève peut ne pas savoir exactement à qui et où s'adresser. Mon rôle est de l'aider à "taper à la bonne porte" : aller voir tel professeur, le conseiller d'orientation-psychologue, voire lui donner moi-même les premières infos. Mon but ? Que l'élève prenne conscience qu'il a des qualités, des possibilités... À partir de là, les pistes pour l'éclairer dans son projet sont plus faciles à élaborer. »

JACQUES CHEVILLARD, CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION



© LUCAS SCHIFRES/ONISEP



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

La voie professionnelle

Un nouvel univers

Le LP* et le CFA** sont une **fenêtre sur le monde du travail**. Plus autonome, vous allez y découvrir des **matières concrètes** et rencontrer des **professionnels**.

* LP : lycée professionnel.

** CFA : centre de formation d'apprentis.

Allez aux journées « portes ouvertes » des LP et des CFA.

Faites le point avec le professeur principal et le conseiller d'orientation.

L'important est de choisir une section qui vous plaît et qui offre des débouchés.

LA FIN DES « ANNÉES COLLÈGE ». Dans les formations menant au CAP, au BEP ou au bac pro, tout est en place pour vous apprendre un métier. Des **enseignements technologiques**, des **travaux pratiques** et des projets collectifs à caractère professionnel, des **périodes de formation en entreprise** aux côtés des professionnels dans le cadre, soit des stages obligatoires, soit de l'apprentissage.

C'est tout l'univers de travail qui change. Au lycée professionnel (LP) comme au centre de formation d'apprentis (CFA), les journées de classe ne se passeront plus tous assis derrière un bureau, à écrire les leçons ou à faire des exercices. Bien sûr, vous aurez encore comme au collège des cours de français, de maths, d'histoire-géo et de langue étrangère qui sont des matières indispensables... Mais vous aurez des heures **en atelier**, installé selon le métier à une machine ou à une paillasse, devant un mannequin ou devant un four. Vous y manierez des **matériels et outils spécifiques**, afin d'acquérir les techniques et les gestes professionnels. Et, pour être dans des conditions proches de la réalité, vous y porterez la **tenue vestimentaire** exigée : le « bleu de travail » dans l'atelier de réparation automobile, par exemple, ou encore la blouse blanche au laboratoire de contrôle. L'objectif est aussi de prendre conscience du bien-fondé des règles d'hygiène et de sécurité...

Une autre façon d'apprendre. En cours, les professeurs s'appuient sur le niveau scolaire des élèves. Pour les motiver, ils partent de leurs centres d'intérêt comme le sport, la musique, le cinéma... Ils s'appuient sur des exemples concrets pour aller vers la théorie. « *La priorité c'est l'élève, pas la matière* », insiste Jean-Pierre, professeur d'électrotechnique.

Les projets collectifs, les travaux en ateliers comme les stages en entreprise permettent par ailleurs d'**apprendre à travailler en équipe**. Une démarche peu exploitée au collège, mais qui est valorisée en voie pro parce qu'elle est indispensable dans l'exercice d'un métier.

Une ambiance plus chaleureuse. La voie professionnelle privilégie le **travail en petits groupes**. Ainsi, pendant les heures d'atelier, la classe est dédoublée. Cela favorise la discussion, le débat... et rend les **relations avec les adultes plus simples** et plus directes. Pour Jean-Marc, chef de travaux, « *un prof qui a douze élèves en cours, peut se consacrer à eux* ». Cette proximité et cette attention sont là pour aider les élèves à **devenir plus autonomes**. Il s'agit de donner du sens à ce qui est enseigné pour amener les élèves à prendre peu à peu des initiatives, à agir comme des professionnels... Malika, élève de bac pro, confirme : « *Je n'irais pas jusqu'à parler de collègue, mais au LP, le prof est quelqu'un avec qui on travaille et qui nous permet d'évoluer.* »

PAROLES d'élèves

et d'apprentis



© LUCAS SCHIFRES/ONISEP

Une transition en douceur. Bien que assez différents du collège, le lycée professionnel et le CFA sont avant tout des institutions scolaires, des lieux qui permettent aux élèves de passer en douceur, **de l'école au monde du travail.** Une transition largement favorisée par les stages en entreprise...

Tous les enseignants vous le diront : **apprendre un métier** n'est pas le seul objectif de la voie pro. Il faut **obtenir son diplôme** pour pouvoir ensuite éventuellement poursuivre des études... mais aussi pour trouver un emploi.

Dans certains secteurs comme la restauration, le transport, qui manquent de professionnels, la tentation peut être grande d'accepter une proposition de travail dès la fin du stage. Ce n'est pas une sage décision...

Le diplôme est le passeport pour l'emploi. La majorité des élèves de voie pro obtiennent leur CAP ou leur BEP. **Nombre d'entre eux continuent leurs études** en bac pro, bac techno et au-delà ! Jean-Pierre, prof d'électrotechnique, évoque avec fierté les trajectoires d'anciens élèves qui ont obtenu un diplôme d'ingénieur. Maintenant, s'il vous manque un petit déclic pour vous décider à **choisir la voie pro**, un conseil : allez aux journées « portes ouvertes » des lycées professionnels. Rien ne vaut les témoignages vivants pour prendre la bonne décision.

© PATRICK SHEARDELLO/CAROLI/PHOTOALTO



Une **ambiance** très professionnelle

➤ **Patrick, apprenti en BEP**

« Depuis que je suis apprenti, je travaille et j'ai un vrai objectif. C'est très motivant, je sais pourquoi je me lève le matin ! Et l'ambiance est très professionnelle : en entreprise, au début, on me laissait le droit à l'erreur et mon maître d'apprentissage m'expliquait quand je ne comprenais pas. Maintenant, je suis considéré comme un vrai pro ! »

J'ai **confiance** en moi

➤ **Malika, élève en bac pro**

« Au LP, je me suis retrouvée avec des élèves qui avaient encore plus de difficultés que moi. Ce n'est peut-être pas une chose à avouer, mais cela m'a donné confiance en moi. Pour la première fois de ma vie, j'étais dans les premières de la classe ! »

C'est plus **convivial** que l'école

➤ **Emmanuel, apprenti en CAP**

« Au CFA, on travaille par petits groupes, cela permet de mieux suivre les cours et on peut plus facilement participer. J'ai même fait des progrès en français ! Et il y a beaucoup de travail pratique, en atelier. On apprend vraiment le métier ! »

Des profs plus à l'**écoute**

➤ **Cyril, élève en BEP**

« À la fin du collège, ça ne se passait pas très bien. Mes notes baissaient et je répondais aux profs. Au LP, je me suis calmé. Les profs me semblent ici beaucoup plus à l'écoute. J'ai appris à être autonome. Mes résultats se sont bien améliorés. Et maintenant, en rentrant, si j'ai des devoirs, je les fais. »

Cela me **sécurise**

➤ **Céline, élève en BEP**

« Les professeurs sont réellement très bien. C'est mieux que le lycée général parce qu'on se prépare vraiment à quelque chose, à un diplôme qui permet de se lancer tout de suite dans la vie active. Cela me sécurise. »

AU LP, NOUVEAUX PROGRAMMES

La **seconde professionnelle**, c'est **35 h** de cours par **semaine** au maximum et le **CAP**, environ **33 h**. Des emplois du temps équilibrés entre enseignements technologiques et professionnels et enseignements généraux.

La 2^{de} professionnelle

La préparation au BEP se déroule sur deux années. Au lycée professionnel, la 1^{re} année est appelée « seconde pro », la 2^e année, « terminale BEP ».

Les enseignements professionnels et technologiques. Ils représentent 55 % de l'emploi du temps, auxquels s'ajoute une période de formation en entreprise (de 2 à 4 semaines par an, selon la spécialité).

Dispensés en vue d'une famille de métiers, **ils sont spécifiques du BEP préparé**. Par exemple, « techniques de cuisine » et « techniques de restaurant » pour le BEP métiers de la restauration et de l'hôtellerie. Ou encore « manutention mécanisée » pour le BEP logistique et commercialisation.

Certains enseignements sont toutefois **communs à plusieurs BEP** d'une même catégorie d'emplois. Par exemple, le droit, l'économie et la comptabilité pour tous les BEP menant à des emplois de bureau : métiers de la comptabilité ; métiers du secrétariat.

Le **contenu** des enseignements professionnels est **à la fois théorique et pratique**. En plus d'apprendre les gestes ou les techniques nécessaires à l'exercice de tel ou tel métier, et de connaître les outils, les équipements et les matériaux de base... vous aurez **à organiser** votre travail, **à construire une démarche** (pourquoi ? comment ? avec qui ?) afin d'anticiper les problèmes ou de réagir en cas de difficulté. Les nombreux **travaux pratiques** en atelier, les **projets pluridisciplinaires (PPCP)** à caractère professionnel et les **stages** en entreprise sont autant d'occasions de se frotter à la réalité et de prendre conscience de l'importance du **travail en équipe**, de la qualité, des règles d'hygiène et de sécurité...

Les cours vous apporteront une connaissance globale du **domaine professionnel** : principaux intervenants, enjeux technologiques, état du marché économique... En somme, une culture générale professionnelle. À noter : **pour le diplôme**, deux ou trois épreuves valident les enseignements professionnels, selon les spécialités. Celles-ci sont proposées dans le cadre d'un **examen** ou d'un **contrôle en cours de formation**. Il faut obtenir une moyenne de **10/20** à l'ensemble.

Organisée en vue d'une poursuite d'études jusqu'au bac (bac pro ou bac techno), la formation dispensée en BEP accorde aussi une large place aux matières générales.

Les enseignements généraux. Ils représentent de 40 à 45 % de l'emploi du temps. Tous les élèves suivent ainsi des cours de **français, maths, histoire-géographie** et **langue étrangère**. En 1^{re} année comme en 2^e année, à raison de 2 à 4 heures par semaine chacune, selon la spécialité. Les élèves ont, en outre, un enseignement d'EPS (éducation physique et sportive), un autre d'éducation esthétique, enfin un autre d'éducation civique.

Des matières à ne pas négliger, car elles font l'objet d'épreuves obligatoires à l'examen final. En outre, leur poids peut être très important pour l'obtention du diplôme. L'épreuve de français, par exemple, est affectée du coefficient 4 dans toutes les spécialités de BEP. L'épreuve de maths et sciences physiques est affectée d'un coeff. 4 pour les BEP industriels et le BEP carrières sanitaires et sociales. L'épreuve de maths est affectée d'un coeff. 3 pour le BEP métiers de la comptabilité. L'épreuve de langue vivante étrangère est affectée d'un coeff. 3 pour le BEP métiers de la restauration et de l'hôtellerie (mais d'un coeff. 1 seulement pour les autres spécialités de BEP).

À noter : **pour être déclaré admis au BEP**, l'élève doit avoir obtenu une moyenne de **10/20 au moins à l'ensemble des épreuves générales**. Pas question, donc, de ne s'investir que dans les matières technologiques et professionnelles, même si celles-ci occupent une place de choix.

Si vous voulez continuer en vue du baccalauréat, sachez que l'enseignement général fera la différence pour l'admission en première professionnelle, et plus encore en première technologique. Et au-delà... Soyez sûr que vous aurez besoin de cette culture générale tout au long de votre vie professionnelle, afin d'évoluer. Et, à l'heure de rédiger une lettre de motivation pour un emploi, vous serez content d'avoir travaillé votre niveau d'expression en français !

CAP ou BEP ?

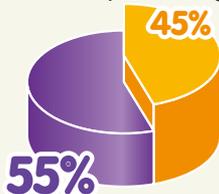
> Au lycée professionnel, 87% des élèves préparent un BEP et 13%, un CAP.

> Au CFA, la proportion s'inverse.

1^{re} année de BEP

Emploi du temps

Enseignement général (français, maths, langues...)



Enseignements technologiques et professionnels (ces enseignements peuvent être complétés par une période en entreprise de 2, 3 ou 4 semaines).

> L'apprentissage

www.lapprenti.com

Qu'est-ce que c'est ?

L'apprentissage permet d'**étudier en travaillant**. Les cours au CFA (centre de formation d'apprentis) alternent avec des périodes de formation en entreprise. Ainsi, l'apprenti met en application ce qui a été vu en cours et acquiert une expérience professionnelle.

Vais-je avoir moins de cours ?

L'**objectif** de l'apprentissage est de **préparer un diplôme**. Aussi, les connaissances à valider restent les mêmes. Vous aurez donc **double charge de travail**, les heures de cours s'ajoutant aux heures passées en entreprise. Il vous faudra beaucoup de **motivation** et de **ténacité**.

Est-on payé ?

Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail**. Il donne droit à un **salaires**. Selon votre âge, vous percevrez entre 25 et 75 % du salaire minimum (1255 euros brut/mois en 2006). Autre avantage : la **gratuité de la scolarité** – les frais d'études sont à la charge de l'employeur.

Est-ce que ça existe partout ?

Les diplômes professionnels peuvent être préparés en apprentissage à tous les niveaux, mais **pas forcément dans toutes les spécialités, ni dans tous les établissements**.

En 2004, plus de 225 000 apprentis ont préparé un CAP ou un BEP ; plus de 75 000, un bac pro ou un BP. Soit un candidat sur quatre à ces diplômes. **C'est le CAP qui offre le plus de possibilités...**

Comment s'inscrire en CFA ?

Si vous souhaitez préparer un diplôme par apprentissage, **cherchez dès janvier une entreprise** susceptible de vous accueillir. En mars, profitez des « journées portes ouvertes » des CFA pour vous renseigner sur les modalités d'inscription.

Qui trouve l'entreprise ?

C'est à vous de faire les démarches. Certains CFA ont tissé des liens très étroits avec les entreprises locales susceptibles de former des apprentis et **peuvent fournir une liste**. Sinon, consultez les offres à l'ANPE, les petites annonces dans les journaux, les sites web Emploi.

Une fois l'entreprise et le maître d'apprentissage trouvés, vous pouvez vous inscrire au CFA. **Attention ! L'inscription n'est effective qu'après la signature du contrat.**

Est-ce un gage de réussite ?

La vie en entreprise risque de laisser **peu de temps pour réviser** ! Si vous choisissez l'apprentissage, attention à ne pas délaissier vos études. Au CAP et au BEP, le **taux de réussite** des apprentis est **inférieur** à celui des élèves scolarisés. Cependant, l'expérience acquise via l'apprentissage **facilite l'accès à l'emploi**. Il arrive même que l'apprenti soit embauché dans l'entreprise qui l'a formé. Mais cela n'a rien de systématique. **L'insertion professionnelle des apprentis** est bonne, mais elle **varie selon les secteurs**.

La 1^{re} année de CAP

La 1^{re} année de CAP comporte 33 heures de cours hebdomadaires, en moyenne. Un emploi du temps qui privilégie la formation professionnelle afin de préparer l'entrée dans le monde du travail.

Les enseignements professionnels et technologiques représentent 45 % de l'emploi du temps. Moins nombreux qu'en BEP, ils sont en revanche **plus appliqués** et, surtout, spécifiques du métier visé.

Certains sont communs à plusieurs spécialités de CAP voisines : les différentes spécialités du domaine des arts appliqués, ou celles du bâtiment, par exemple.

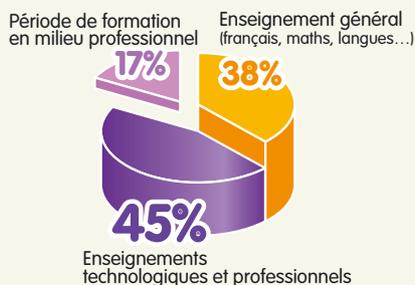
Le programme fait également la part belle à la mise en application concrète des connaissances et savoir-faire avec **de 12 à 16 semaines de stage en entreprise**, selon la spécialité.

Complément indispensable, **les enseignements généraux** (français, mathématiques, histoire-géographie, EPS...) ne doivent pas être négligés si vous voulez **obtenir votre diplôme**.

Évaluées en cours de formation – et non sur examen –, les disciplines littéraires sont affectées du coefficient 3 ; les disciplines scientifiques, du coeff. 2 ; l'EPS du coeff. 1. La langue vivante et les arts appliqués sont obligatoires ou facultatifs, selon le CAP.

1^{re} année de CAP

Emploi du temps



LES DIPLÔMES DE LA VOIE PRO

La voie pro permet de préparer efficacement l'**entrée dans la vie active** en offrant des **diplômes à différents niveaux** : CAP ou BEP, en 2 ans après la 3^e ; bac pro ou BP à leur suite.

CAP (certificat d'aptitude professionnelle)

Pour qui ? Pour ceux qui veulent se former à un **métier précis** et acquérir des techniques et savoir-faire pointus. Accès après la 3^e, pour 2 ans d'études, mais aussi après un autre CAP ou un BEP.

Ses points forts L'**équilibre** entre **enseignements généraux, technologiques et professionnels**, et la période obligatoire de formation en milieu professionnel (12-16 semaines), très appréciés des employeurs. Les **formations par apprentissage** sont très nombreuses dans le bâtiment, la coiffure, l'hôtellerie-restauration ou la réparation automobile.

Ses spécialités **209 spécialités au total**, dont certaines assorties d'options, avec une prédominance dans les domaines du bâtiment, de l'agriculture, des métiers d'art, de la mécanique, des métiers de bouche...

Débouchés ? Le CAP forme des ouvriers et des employés qualifiés, immédiatement opérationnels. **Priorité à l'emploi** donc, surtout dans les secteurs du BTP, de l'alimentation, de l'hôtellerie-restauration, de l'artisanat d'art, de la sécurité, des services, de l'aide aux personnes. Une spécialisation en 1 an via une mention complémentaire (**MC**) facilite l'accès à certains postes. Par exemple, la MC employé barman après un CAP restaurant.

De même, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) répond à un besoin spécifique d'emploi.

Et après ? 85% des titulaires du CAP choisissent la **vie active**. Le CAP permet aussi de continuer en BEP ou BP, à condition d'avoir de bons résultats dans les matières professionnelles et les disciplines générales. Environ 15 % de la promotion 2005 a fait ce choix.

À noter: seuls les très bons dossiers sont retenus en bac pro (10 %).

BEP (brevet d'études professionnelles)

Pour qui ? Pour ceux qui veulent s'engager dans un **domaine professionnel** donné avec des perspectives d'évolution. Accès après la 3^e (ou après un CAP), pour 2 ans d'études.

Ses points forts Les **enseignements généraux** (45% du volume horaire total) et les **enseignements technologiques et professionnels** (55%), ainsi que le stage **en entreprise** (de 2 à 4 semaines), offrent une approche globale du secteur d'activité choisi. La polyvalence de la formation permet d'évoluer sur différents postes de travail et de bien s'adapter.

À noter : la formation par apprentissage est possible, mais le programme du BEP est copieux.

Ses spécialités Avec **plus de 60 spécialités**, dont certaines assorties d'options, le BEP propose une formation plus générale et plus large que le CAP. Elle apporte des **compétences pour une famille de métiers**, au-delà des gestes et techniques d'une seule profession.

Débouchés ? Le BEP forme des ouvriers et des employés qualifiés dans un domaine d'activité. Il permet l'**entrée dans la vie active**. 5% des titulaires d'un BEP obtenu en 2005 se sont spécialisés en CAP ou MC.

Et après ? Les deux tiers des titulaires d'un BEP obtenu en 2005 ont **poursuivi leurs études** pour 2 ans. Ils sont allés en 1^{re} professionnelle afin de préparer un bac pro de la même famille (42%) mais aussi en 1^{re} technologique (ou d'adaptation) en vue d'un bac techno du même domaine (13%). **Le bac pro** vise l'insertion professionnelle, **le bac techno**, la poursuite d'études. À noter : selon sa famille professionnelle, un BEP peut déboucher sur un ou plusieurs bacs pro.

> Quels diplômes dans quels domaines ?

Les diplômes professionnels mènent à la plupart des grands secteurs d'activités. **L'offre de formation est variable** selon les domaines, comme vous pouvez le voir ci-après. Ainsi, il n'existe pas de BEP pour les arts.

Attention, le nombre de diplômes indiqué correspond à l'offre de formation globale sur le territoire.

Ne sont pas pris en compte les spécialités et options proposées.

À noter : un même diplôme peut concerner plusieurs domaines.

Agriculture, animaux, nature

14 CAPA, 7 CAP, 13 BEPA, 2 BEP, 15 bacs pro, 8 BP, 16 BPA, 4 BTA

Agroalimentaire, alimentation

2 CAPA, 7 CAP, 1 BEPA, 2 BEP, 1 bac pro, 4 BP, 1 BPA, 3 BTM, 4 MC

Artisanat d'art, arts appliqués

40 CAP, 2 bacs pro, 12 BMA, 2 BP, 3BT, 3 BTM, 4 MC, 1 DT

Bâtiment, travaux publics

29 CAP, 9 BEP, 11 bacs pro, 17 BP, 6 BT, 7 MC

Bois ameublement

11 CAP, 2 CAPA, 1 BEP, 5 bacs pro, 1 BMA, 4 BP, 1 BT, 1 BTM, 2 MC

Chimie, biologie, environnement

4 CAP, 2 BEP, 3 bacs pro, 3 BP, 3 MC

> Nombre de diplômes délivrés en 2004 Sources : RERS 2005



Bac pro (bac professionnel)

Pour qui ? Pour ceux qui veulent **élargir leurs compétences dans un domaine d'activité** donné et approfondir les connaissances technologiques et professionnelles déjà acquises.

Accès après un BEP de même domaine, plus rarement après un CAP, pour 2 ans d'études. Et, à titre expérimental, directement après la 3^e, pour 3 ans d'études (moins de 1000 classes en 2006).

Ses points forts Des **enseignements technologiques et professionnels très affirmés** avec, en moyenne, 16 à 18 semaines de formation en entreprise. Bac obligatoire, les **matières générales** sont importantes. L'apprentissage est possible mais le programme du bac pro est dense.

Ses spécialités Avec **plus de 80 spécialités**, le bac pro vise l'insertion professionnelle dans la plupart des grands secteurs d'activité.

Débouchés ? Le bac pro forme des ouvriers, agents techniques et employés hautement qualifiés. Il **répond parfaitement à la demande des entreprises** de la production et des services. Il a pour vocation l'entrée immédiate dans la vie active, même si une spécialisation de type **MC**, FCIL ou encore certificat de spécialisation agricole (CSA), de même niveau que le bac, peut favoriser l'insertion professionnelle. 10 % des bacheliers pro font chaque année ce choix.

Et après ? Un **quart des bacheliers pro s'inscrit dans l'enseignement supérieur**, essentiellement en vue de préparer un **BTS** proche. Les bacheliers pro qui ont une mention « bien » ou « très bien » à l'examen du bac ont un accès de droit en BTS de même spécialité (les autres sont recrutés sur dossier).

BP, BMA, BTM (autres diplômes pro)

Pour qui ? Pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP qui souhaitent **acquérir une autre spécialisation** ou se doter d'une **double compétence**.

Leurs points forts Ils sont l'occasion d'acquérir **en deux ans** une qualification professionnelle de niveau bac permettant d'**atteindre un plus haut degré de responsabilité**. Certains sont exigés pour **s'installer** à son compte comme artisan ou chef d'entreprise.

Leurs spécialités

- Le **brevet professionnel (BP)** existe dans environ **90 spécialités**. Axé sur la maîtrise d'un métier, il est exigé pour exercer certaines professions réglementées (préparateur en pharmacie, par exemple) ou pour s'installer à son compte (comme coiffeur). Le BP se prépare par apprentissage ou en formation continue.

- Le **brevet des métiers d'art (BMA)** propose **12 spécialités** (armurerie, reliure et dorure, gravure, facture instrumentale, tapisserie, broderie, bijou, céramique, verre, ébénisterie, décoration, staff). Le BMA permet d'exercer dans le domaine de la création ou de la restauration d'œuvres artistiques ou artisanales. Il se prépare après un CAP d'art.

- Le **brevet technique des métiers (BTM)** couvre **9 spécialités** (chocolatier, pâtissier, glacier, ébénisterie, fleuriste, mécanicien agricole, photographe, prothésiste dentaire, tapissier décorateur).

Délivré par les chambres de métiers, le BTM permet d'acquérir une formation professionnelle supérieure, par apprentissage ou en formation continue.

Et après ? **Priorité à l'insertion professionnelle** et non à la poursuite d'études. Le BMA permet toutefois de continuer en DMA (diplôme des métiers d'art).

Commerce, vente, gestion

6 CAP, 1 CAPA, 6 BEP, 1 BEPA, 9 bacs pro, 7 BP, 1 BTA, 1 BTM, 4 MC

Électricité, électronique, télécoms

6 CAP, 6 BEP, 13 bacs pro, 7 BP, 3 MC

Habillement, textile, cuir

22 CAP, 2 BEP, 4 bacs pro, 4 BP, 1 BT, 1 BTM, 2 MC

Hôtellerie-restauration

6 CAP, 1 CAPA, 1 BEP, 2 bacs pro, 5 BP, 8 MC

Hygiène, sécurité

9 CAP, 2 BEP, 3 bacs pro, 2 BP, 3 MC

Imprimerie, industrie graphique

4 CAP, 1 BEP, 4 bacs pro, 2 BMA, 1 BT, 1 MC

Industrie des matériaux

Bois, métaux, plastiques, papier
25 CAP, 5 BEP, 11 bacs pro, 5 BMA, 1 BTM, 8 BP, 2 BT, 8 MC

Réparation, maintenance

Véhicules, engins, matériels...
8 CAP, 4 BEP, 5 bacs pro, 5 MC

Productique, mécanique

14 CAP, 6 BEP, 12 bacs pro, 4 BP, 1 BPA, 1 BTM, 4 MC

Santé, social, soins

13 CAP, 2 CAPA, 2 BEP, 2 BEPA, 3 bacs pro, 4 BP, 1 BPA, 1 BTM, 2 DT, 3 MC

Transport, logistique, magasinage

11 CAP, 4 BEP, 3 bacs pro, 1 DT, 4 MC

BT : brevet de technicien.
DT : diplôme de technicien.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

La voie générale et technologique

De nouvelles exigences

Être au lycée implique de **nouvelles responsabilités**. Plus autonome, on doit organiser son **travail personnel**, réfléchir à son **projet** d'études et gérer une certaine **liberté**.

Il faut choisir un bac où l'on sera en situation de réussite.

Il existe aussi des secondes spécifiques.

« **LE DÉCALAGE AVEC LA 3^E** se situe surtout au niveau du **travail personnel** », affirme Laurent, professeur de mathématiques. Au lycée, on passe à la vitesse supérieure. Faire ses devoirs ne suffit plus. Il faut **aller plus loin que ce qui est demandé** : « J'attends des élèves qu'ils sachent leurs cours, qu'ils fassent des exercices par eux-mêmes, qu'ils posent des questions... »

Muriel, prof de français, insiste sur les **méthodes de travail** : « Il faut répartir ses efforts sur toute la semaine. Et reprendre son cours plusieurs fois de suite. Les élèves ont tendance à vouloir aller trop vite, alors qu'il faut approfondir les idées et la pensée. »

Vous devrez très vite acquérir certains réflexes. **Consulter le manuel scolaire** en parallèle du cours pour compléter vos connaissances, faire des exercices supplémentaires, et vérifier que vous avez bien compris les notions abordées. Vous constituer des « **fiches-résumés** » **par matière**, avec les points essentiels à retenir. Une méthode très efficace pour mémoriser ses leçons et réviser rapidement.

Le lycée : une montée en puissance. L'investissement personnel – **en moyenne deux heures de travail par jour, week-end compris** – est à la hauteur du programme. Si les matières étudiées au lycée ne sont pas très différentes du collège, **les exigences ne sont pas les mêmes**. En particulier en « lettres », avec la préparation des exercices imposés au bac français, qui a lieu en fin de 1^{re}. La dissertation, par exemple, vient compléter le travail d'écriture et d'invention mené au collège.

On demande aux élèves « d'analyser un texte, d'argumenter leurs propos et de ne pas se contenter d'une réponse en quelques lignes », précise Muriel, prof de français.

Des **qualités d'expression** indispensables, à mettre aussi en œuvre dans d'autres disciplines : maths, physique, sciences de la vie, histoire-géographie... Au lycée, **il faut aussi lire plus encore** qu'au collège. En français, sur chaque « objet d'étude », il y a ainsi des textes imposés, à compléter par des lectures personnelles... Pour enrichir sa culture, mais aussi pour développer des compétences d'analyse. Plusieurs matières, comme l'histoire, l'économie ou les langues, demandent de lire et, surtout, de comprendre des documents.

Autre changement : le rythme de la classe. Au lycée, plus de cours dictés ou écrits au tableau. Les professeurs avancent plus vite qu'au collège et il faut s'adapter à la prise de notes. Cela se fait progressivement au cours du 1^{er} trimestre.

L'évaluation au lycée est également différente de celle du collège. Il arrive parfois que les notes baissent. Jean-Jacques raconte que les résultats de son fils ont chuté de deux ou trois points. « Il a fallu accepter les mauvaises notes. » Le moral risque d'en prendre un coup et la motivation aussi. Et pourtant, **il ne faut surtout pas se décourager**. En suivant les conseils des professeurs, les notes remontent. Guénolé a eu des difficultés en maths, a « encaissé » un 4/20 en début d'année, ce qui ne lui était jamais arrivé. En fin d'année, sa moyenne en maths se situait autour de 10.

PAROLES de jeunes et d'adultes

Nos enfants passent chez les «grands»

➤ Philippe, parent d'élève

« Ce qui est important, c'est une grande régularité dans le travail. Et aussi que les bases soient acquises. Nos enfants passent chez les "grands". Ils ont plus de revendications, plus de libertés aussi. C'est peut-être ce qui est difficile à gérer en tant que parent. »

Travailler tout de suite

➤ Julie, élève de seconde

« En 2^{de}, on nous demande beaucoup. Bien plus qu'au collège. Il faut travailler dès le début de l'année, faire les exercices, même si les profs ne les vérifient pas. Et s'intéresser à des choses sans qu'on vous le demande. On travaille pour soi, pas pour les autres. »

C'est un changement d'échelle ➤ Jean-Jacques, parent d'élève

« La première surprise pour Guénolé a été l'importance des effectifs au lycée. Environ mille cinq cents élèves... Seize classes de seconde ! Et puis, les travaux attendus, qui sont plus exigeants en matière de travail personnel, de réflexion. Il ne suffit plus d'apprendre ses leçons. Mon fils s'est confronté à ces difficultés. »

On a beaucoup d'autonomie

➤ Halima, élève de seconde

« En 3^e, j'étais à l'aise et là, ça a un petit peu changé. Je n'avais pas réalisé qu'il fallait que je m'adapte. Tout va plus vite. J'ai mis du temps à me rendre compte qu'il fallait pas mal travailler. On nous donne beaucoup d'autonomie, mais il faut savoir la gérer, la mettre à profit. C'est le plus dur. »

Acquérir des méthodes

➤ Muriel, prof de français

« Il faut répartir le travail sur la semaine, week-end compris. Et surtout, le reprendre plusieurs fois de suite, y revenir. C'est la meilleure façon de faire un travail qui permet une maturation des idées et de la pensée. En seconde, on étudie davantage un texte et surtout de façon plus approfondie. Il est important aussi de lire énormément. »

Des aides pour passer le cap. En français, en maths, en histoire et en langue, des **modules** complètent les cours en classe entière. Ces séances **en demi-groupe**, à raison d'une heure par semaine ou par quinzaine, permettent d'approfondir les cours et d'acquérir des méthodes de travail. « On passe davantage de temps sur les exercices. On réécrit. On va moins vite », apprécie Muriel. C'est aussi un moment privilégié. « Cela permet d'être vraiment près des élèves, de voir ce qu'ils font », explique Laurent. **Pour les élèves en difficulté**, il y a aussi les séances hebdomadaires d'**aide individualisée** (1h). Elles sont proposées en français et en maths à des groupes de huit à douze élèves. Julie en a bénéficié et ne le regrette pas : « On travaille les exercices qui nous posent problème. » Pour Laurent, prof de maths, c'est l'investissement personnel qui permet à l'élève de progresser. L'idéal étant qu'il vienne avec des questions précises, des exercices qu'il n'a pas compris...

Au lycée, on comprend que l'on travaille pour soi. Et pas pour faire plaisir aux profs ou aux parents. On a **plus d'autonomie**, mais **il faut savoir la gérer**. Cela suppose une certaine maturité. Les lycéens sont autorisés à sortir de l'établissement entre deux cours ou en cas d'absence du prof. La tentation est grande alors d'aller avec les copains plutôt que de travailler au CDI ou en étude. Vivien parle en connaissance de cause. La **liberté** a failli lui coûter cher. Il a heureusement redressé la barre à temps. « C'est une discipline personnelle. J'ai eu du mal à me l'appliquer, mais maintenant ça va. »

© PATRICK SHEARDELLO/CAROL/PHOTOALTO



2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE :

La seconde GT, c'est 33 h 30 de cours par semaine, en moyenne. Un emploi du temps composé à 75 % d'enseignements communs. Les deux enseignements de détermination et l'option facultative, au choix, permettent d'**ébaucher un profil** d'études en vue du bac.

> la seconde GT, une classe tremplin

La 2^{de} générale et technologique débute les « années lycée ». Elle accueille tous les élèves qui souhaitent préparer un baccalauréat en vue d'études supérieures, que ce soit l'un des trois bacs généraux ou l'un des sept bacs technologiques > Voir page 20.

Année de transition entre le collège et la préparation de l'examen du bac (certaines épreuves se déroulent en fin de 1^{re}), cette classe sera l'occasion d'approfondir les matières générales étudiées en 3^e (français, maths, histoire-géographie, langue étran-

gère...) et d'en découvrir de nouvelles, notamment par le biais des enseignements de détermination (EDD) ou de l'option facultative.

Une **année intensive**, avec plus de 30 heures de cours par semaine, auxquelles s'ajoutent les lectures et les devoirs à la maison... Une **année de réflexion**, pendant laquelle il faudra préparer son orientation future, s'informer sur les filières d'études et leurs débouchés. Une **année de détermination**, car chacun devra choisir le bac qu'il va préparer.

> Deux enseignements de détermination (EDD) obligatoires

parmi 17 au choix :

● 7 EDD « généraux » : arts ; EPS ; grec ; latin ; LV2 ; LV3 ; SES.

● 10 EDD « technologiques » : BLP ; culture-design ; création-design ; EATC ; IGC ; ISI ; ISP ; MPI ; PCL ; SMS.

À noter : si vous associez deux EDD technologiques, vous pouvez être dispensé de l'enseignement de SVT.

> Huit enseignements communs obligatoires

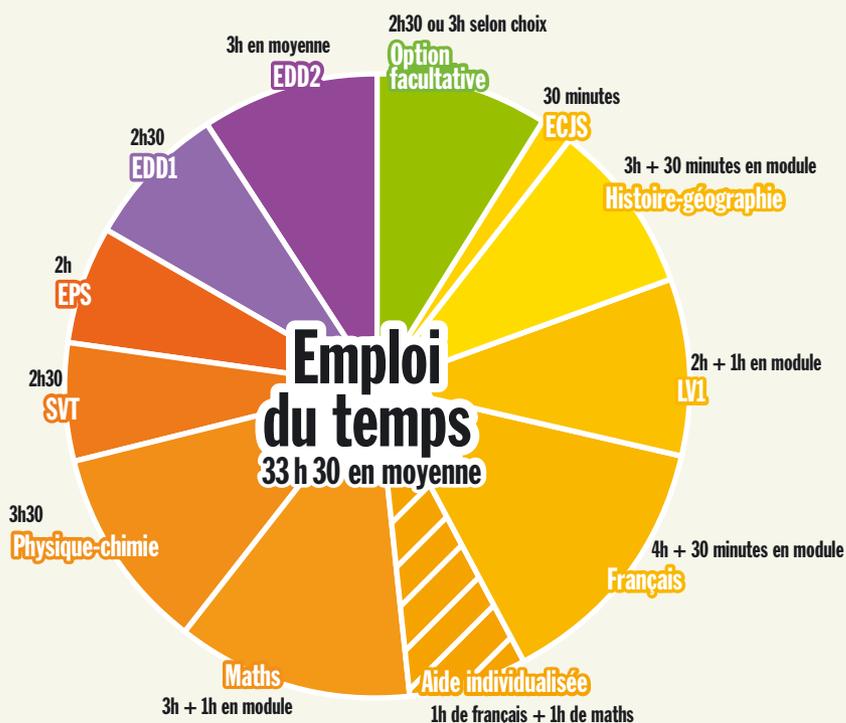
- Éducation civique, juridique et sociale (ECJS) ;
- Éducation physique et sportive (EPS) ;
- Français ;
- Histoire-géographie ;
- Langue vivante étrangère (LV1) ;
- Mathématiques ;
- Physique-chimie ;
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT).

> Une option facultative

parmi 8 au choix :

- arts ; EPS ; grec ; latin ; LV2 ; LV3 ;
- hippologie et équitation ; pratiques professionnelles (en lycée agricole uniquement).

Attention : l'enseignement choisi en option ne peut pas être déjà suivi en EDD. Sauf en arts, mais les domaines étudiés sont alors différents.



> Les enseignements communs

En 2^{de}, les élèves suivent tous huit enseignements obligatoires : français, maths, langue... Des enseignements, souvent dans le prolongement de la 3^e, qui occupent 25h par semaine (27, si l'on compte les 2h d'aide individualisée).

● Les **matières principales** sont, comme en 3^e, le **français** avec 4h de cours par semaine en classe entière et les **maths** avec 3h. S'y ajoutent les **modules en petits groupes** (1h par quinzaine en français, 1h par semaine en maths) qui permettent d'approfondir ses connaissances et d'acquérir des méthodes. Les élèves en difficulté peuvent bénéficier d'1h de français et d'1h de maths dans le cadre de l'**aide individualisée** (groupes de 8 à 12 élèves).

En maths, les programmes ne sont pas fondamentalement différents de la 3^e, mais les élèves approfondissent les démonstrations, la théorie et l'abstrait.

En français, la différence majeure vient de l'augmentation du nombre de grands « classiques » parmi les œuvres étudiées. La nature des exercices change, la rédaction laissant la place à la dissertation et au commentaire argumenté.

● L'**histoire-géographie** reste un pilier de l'enseignement avec 3h de cours par semaine en classe entière. S'y ajoute le module en petits groupes (1h tous les 15 jours). Tout comme la **langue vivante étrangère**, 2h hebdomadaires en classe entière, avec, en plus, le **module en petits groupes** favorisant la participation active à l'oral (1h par semaine).

À noter : le **programme d'histoire** ne suit pas la chronologie. L'objectif est de mettre en lumière certaines périodes et d'analyser les événements en prenant du recul.

● Les **sciences physiques** et la **chimie** ont un réel poids avec 3h30 de cours par semaine (contre 2h en 3^e). **En physique**, les élèves revoient les notions du collège (l'univers en mouvement, le temps, l'air, l'espace...), mais une place plus importante est accordée aux **travaux pratiques** et à la **manipulation** d'appareils et d'instruments divers. **En chimie**, on poursuit le programme de 3^e et l'on entre dans l'infinitement petit (atomes, molécules, ions...).

● Les **sciences de la vie et de la Terre** (SVT) voient leur horaire renforcé : 2h30 par semaine (contre 2h en 3^e). Le programme prolonge les connaissances sur l'organisme en fonctionnement, aborde la cellule et la structure de l'ADN – des notions beaucoup plus

ET LES SECONDES SPÉCIFIQUES ?

Certains diplômes technologiques se préparent à partir d'une seconde spécifique. Les **brevets de technicien** (BT) agencement ; dessinateur en arts appliqués ; dessinateur-maquettiste ; métiers de la musique ; papetier ; topographe ; vêtement (création et mesure), ainsi que les **bacs technologiques** « hôtellerie » et « techniques de la musique et de la danse »

Un choix à effectuer dès la 3^e, ce qui suppose d'avoir déjà mûri son projet professionnel.

Ces **secondes spécifiques** accordent une part importante à l'enseignement général : français, maths, histoire-géographie, langue (de 12 à 16 h par semaine). Les enseignements technologiques et professionnels sont en rapport avec la spécialité envisagée (de 17 à 20 h hebdomadaires). L'accès s'y fait **sur dossier scolaire**, épreuves et/ou entretien. **Se renseigner dès janvier**.

complexes –, ainsi que la place de la Terre dans le système solaire. Des **travaux pratiques** ont lieu chaque semaine, en demi-groupes, ce qui permet de manipuler et de découvrir la **démarche expérimentale**.

● L'**éducation physique et sportive** (EPS) occupe 2h par semaine (et non plus 3h comme au collège). Cela dit, l'EPS peut être choisie, en plus, en enseignement de détermination (EDD) ou en option facultative à raison de 3h par semaine.

● L'**éducation civique, juridique et sociale** (ECJS) fait l'objet d'un enseignement à part entière. À raison d'1h tous les 15 jours, la notion de **citoyenneté**, définie au collège, est approfondie autour de 4 thèmes : civilité ; intégration ; travail ; transformation des liens familiaux. 10h de « **vie de classe** » dans l'année permettent par ailleurs aux élèves d'échanger avec leurs enseignants.

● Certains lycées proposent par ailleurs une **mise à niveau informatique** (à raison de 18 heures sur l'année) ou des **ateliers artistiques** (72 heures annuelles). En lycée agricole, on trouve également des cours de **pratiques sociales et culturelles** (72 heures annuelles).

À noter : en 2^{de}, le **dessin**, la **musique**, la **2^e langue vivante** et la technologie ne font plus partie du socle commun des enseignements. Si vous êtes intéressé par ces disciplines, il vous faudra les prendre en **option** ou en **enseignement de détermination**, selon votre projet d'études.

> Les enseignements de détermination (EDD)

En fin de 2^{de}, vous choisirez une série de bac, avec une spécialité ou un profil donné. Une orientation qui se réfléchit en 3^e avec le choix des enseignements de détermination (EDD).

Demain se prépare aujourd'hui. Les deux enseignements de détermination sont faits pour que l'élève puisse découvrir en seconde de nouvelles matières (comme l'informatique, par exemple, ou les sciences économiques et sociales), d'autres approches disciplinaires, technologiques notamment (comme la création design, par exemple, ou les technologies de laboratoire). **L'objectif ?** Mieux cerner ses goûts, évaluer ses aptitudes, bref, définir un projet.

Ces enseignements sont aussi une bonne introduction à certains bacs : « sciences médico-sociales », par exemple, laisse entrevoir les sciences sanitaires et sociales, au cœur du bac STSS (cf. p. 20). Officiellement, aucun d'entre eux n'est exigé pour accéder à telle ou telle classe de 1^{re}. **En pratique**, on constate qu'avoir suivi certains enseignements peut favoriser l'accès à certaines séries de 1^{re} et terminale...

C'est en 3^e que se fait le choix des enseignements de détermination. Vous devez alors en désigner deux, parmi les dix-sept proposés (voir leur description ci-contre). Si vous avez déjà un projet d'études ou des centres d'intérêt marqués, vous aurez avantage à choisir les enseignements de détermination qui sont en rapport avec eux. Si vous n'avez en revanche pas d'idée précise, optez plutôt pour des enseignements qui vous laisseront un éventail de choix de bacs assez large.

Attention aux langues ! presque tous les bacs prévoient deux langues vivantes obligatoires. Veillez donc, dans la mesure du possible, à **garder deux langues** étrangères en seconde. La LV1 étant comprise dans le tronc commun, la LV2 s'inscrit comme l'un des deux enseignements de détermination. Si vous optez pour d'autres enseignements de détermination, alors prenez LV2 en option facultative. Les langues sont un atout certain pour les études supérieures, et pour évoluer dans le monde du travail.

Le choix des EDD ? Une combinaison de critères à prendre en considération : goûts, aptitudes, capacités de travail, projets d'orientation... Et une attitude à trouver : entre plaisir et pragmatisme. Représentant à **peine 1/5^e de l'emploi du temps**, les deux enseignements de détermination colorent un peu votre profil : littéraire ou scientifique... généraliste ou appliqué... Sans pour autant vous enfermer dans une filière d'études ! Une même série de bac est en effet accessible à partir de différents enseignements de détermination > voir le tableau ci-dessous. Un élève peut même aller dans une série de 1^{re} sans avoir suivi les enseignements les plus adaptés. À condition toutefois que ses résultats dans les matières dites « fortes » le lui permettent.

Voilà de quoi rassurer les élèves qui pourraient être encore indécis à la fin de leur 1^{re} année au lycée et ceux dont le projet aura évolué en cours de 2^{de} et qui voudraient changer de cap.

Un choix d'orientation n'est jamais définitif.

À noter : si vous vous découvrez une vocation pour un métier accessible avec un CAP ou un bac pro – pâtissier, fleuriste par exemple –, sachez qu'il est possible de rejoindre un lycée professionnel...

| Bac par bac | Les EDD conseillés |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| L (littéraire) | LV2+LV3 (profil langues vivantes notamment) LV2+grec ou latin (profil lettres classiques notamment) LV2+arts (profil lettres-arts notamment) |
| ES (économique et social) | LV2+SES ou latin (profil langues notamment) SES+IGC (profil sciences éco et sociales notamment) |
| S (scientifique) | LV2+latin ou grec (profil sciences de la vie et de la Terre, notamment, mais aussi maths ou physique-chimie) LV2+MPI (profil maths ou physique-chimie notamment) LV2+ISI ou LV2+ISP ou ISI+ISP (sciences de l'ingénieur) LV2+EATC (profil agronomie notamment) |
| STSS (sciences et technologies de la santé et du social) | SMS+BLP ou LV2+BLP |
| STI (sciences et technologies industrielles) | LV2+ISI ou ISI+ISP (en vue des spécialités industrielles) création design+culture-design ou création design+LV2 (en vue de la spécialité arts appliqués) |
| STG (sciences et technologies de la gestion) | SES+IGC ou IGC+LV2 |
| STL (sciences et technologies de laboratoire) | PCL+MPI ou LV2+PCL (spéc. chimie de laboratoire et de procédés industriels) BLP+PCL ou LV2+PCL (spéc. physique de laboratoire et de procédés industriels) LV2+BLP ou MPI+BLP (spéc. biologie-génie biologique) |
| STAV (sc. et tech. de l'agronomie et du vivant) | LV2+EATC |

À noter : les bacs techno Hôtellerie et Techniques de la musique et de la danse (TMD) sont accessibles à partir d'une seconde spécifique. Ils ne sont pas concernés par le choix des EDD.



> Les EDD à la loupe

Attention ! Les dix-sept EDD ne sont pas proposés partout. EATC n'est proposé qu'en lycée agricole. Une précision importante, car cela peut vous amener à changer de ville ou à fréquenter un internat. Pour les EDD à choix multiple : arts, langues vivantes, EPS, l'offre varie aussi d'un lycée à l'autre.

L'OFFRE PAR EDD

- *** très répandu
- ** moins répandu
- * rare

Arts *

3 h/semaine (6 pour le cirque).
7 domaines au choix : arts du cirque ; arts plastiques ; cinéma-audiovisuel ; danse ; histoire des arts ; musique ; théâtre-expression dramatique. Pour développer la sensibilité artistique, en alliant pratique et culture des arts. **Au menu** : histoire de l'art, analyse d'œuvres (tableaux, partitions ou chorégraphies...), expression (plastique, musicale ou corporelle...), techniques (vidéo, théâtre ou chant...).

Biologie de laboratoire et paramédicale (BLP) *

3 h/semaine. Pour savoir mener une expérimentation sur le vivant (organisation des étapes, observation des phénomènes, analyse et interprétation des résultats). **Au menu** : biologie animale et végétale, hygiène et sécurité, utilisation des matériels et techniques de laboratoire...

Création-design *

5 h/semaine. Pour appréhender la conception-crédation de produits dans ses divers aspects : esthétique, pratique, technologique... **Au menu** : étude d'objets, de mobilier, de textiles ; analyse d'images ; conception d'espaces, de volumes ; initiation aux matériaux et modes de production...

Culture-design *

3 h/semaine. Pour développer le sens critique en étudiant l'évolution des objets, supports de communication, de l'environnement. **Au menu** : analyse des courants, des arts et techniques...

Écologie-agronomie-territoire-citoyenneté (EATC) **

4 h 30/semaine. Cet EDD est proposé en lycée agricole. Pour s'initier aux sciences biologiques, aux méthodes de productions animales et végétales, à l'écologie. **Au menu** : prélèvement et analyse d'échantillons animaux ou végétaux, étude des ressources naturelles, du patrimoine...

Éducation physique et sportive (EPS) *

5 h/semaine. Les lycées ne proposent pas l'ensemble des activités sportives (voile, golf, ski sont rares). Pour se former aux sports collectifs, ainsi qu'aux activités individuelles, et comprendre les enjeux. **Au menu** : pratique sportive, notions d'anatomie, règles et techniques...

Informatique de gestion et de communication (IGC) ***

3 h/semaine. Pour apprendre à traiter et gérer les informations entre une entreprise et ses clients en tenant compte des contraintes économiques et techniques. **Au menu** : étude des supports et technologies d'information-communication d'entreprise, analyse de leur impact sur l'organisation du travail...

Informatique et systèmes de production (ISP) **

3 h/semaine. Pour comprendre les étapes de réalisation d'un produit industriel. **Au menu** : étude d'un système de production assistée par ordinateur, réalisation d'un produit, initiation au dessin industriel, utilisation des équipements (machine à commandes numériques, notamment)...

Initiation aux sciences de l'ingénieur (ISI) ***

3 h/semaine. Pour acquérir une culture technique. **Au menu** : étude des systèmes automatisés, initiation aux logiciels informatiques, résolution d'un problème technique simple...

Langues anciennes *

3 h/semaine pour le latin comme pour le grec. Deux EDD distincts qui peuvent être cumulés. Pour découvrir une langue et une civilisation anciennes. **Au menu** : traduction écrite (thème et version), étude de textes littéraires ou de documents historiques...

Langues vivantes ***

2 h 30/semaine. La LV2 est proposée par tous les lycées, mais l'offre se limite souvent à un petit nombre de langues parmi les 23 possibles (étrangères ou régionales). Les langues peuvent être prises en LV2 ou en LV3 et cumulées. Pour découvrir une langue étrangère, mais aussi une civilisation, un mode de vie et de pensée différents. **Au menu** : étude de la langue (vocabulaire, grammaire) via la conversation, l'étude de textes, documents, films, traduction...

Mesures physiques et informatique (MPI) ***

3 h/semaine. Pour acquérir une culture scientifique et technique et manipuler les appareils de mesure. **Au menu** : en laboratoire, traitement et analyse de mesures physiques réalisées par ordinateur ou appareil dans divers domaines : physique, chimie, sciences de la vie et de la Terre.

Physique et chimie de laboratoire (PCL) *

3 h/semaine. Pour approfondir ses connaissances en physique-chimie via les travaux pratiques. **Au menu** : étude des solides, liquides, gaz..., des phénomènes, mesures et calculs...

Sciences économiques et sociales (SES) ***

2 h 30/semaine. Pour comprendre l'actualité économique et la société. **Au menu** : étude de documents et statistiques touchant à la famille, la population, l'emploi, les entreprises...

Sciences médico-sociales (SMS) *

3 h/semaine. Pour connaître les structures sanitaires et sociales, ainsi que les acteurs de l'aide aux personnes. **Au menu** : étude et réalisation d'enquêtes auprès des maisons de retraite ou des crèches, analyse des besoins des enfants ou des personnes âgées, étude des moyens d'action...

LES BACS GÉNÉRAUX ET TECHNO

En fin de 2^{de}, les élèves **choisissent leur série de bac** parmi les trois de la voie générale et les sept de la voie technologique. En 1^{re} et terminale, ils opteront pour un **profil** ou une **spécialité**.

Les bacs généraux

Bac ES

> économique et social

Pour qui ? Pour les élèves attirés par l'information, les problèmes économiques et sociaux, les événements historiques, les données géographiques, l'actualité, qui aiment lire et rédiger.

Ses points forts Sciences économiques et sociales ; maths appliquées ; histoire-géographie ; langues vivantes.

Ses trois profils Sciences économiques et sociales ; maths ; langues.

Et après ? Études supérieures longues, principalement à l'université, en administration économique et sociale, économie et gestion, droit, lettres, langues, histoire, sociologie, sciences politiques... et en école de commerce via les classes prépas économiques.

Débouchés ? Gestion, comptabilité, commerce, communication, conseil, social, enseignement...

Bac L

> littéraire

Pour qui ? Pour les élèves attirés par la littérature, les langues ou les arts et qui aiment lire et rédiger.

Ses points forts Français et littérature ; philosophie ; langues (vivantes et/ou anciennes) ; histoire-géographie.

Ses quatre profils Lettres-arts ; lettres classiques ; lettres-langues vivantes ; lettres-mathématiques.

Et après ? Études supérieures longues, principalement à l'université, en lettres, langues, arts, philosophie, sociologie, histoire, sciences politiques, mais aussi CPGE (sur dossier) et écoles spécialisées (sur concours).

Débouchés ? Enseignement, droit, édition, communication, publicité, journalisme, traduction, interprétariat, métiers de la culture, métiers du social...

Bac S

> scientifique

Pour qui ? Pour les élèves attirés par les matières scientifiques, la démarche expérimentale, les maths, la physique, les sciences de la vie et de la Terre...

Ses points forts Maths ; chimie et physique, sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur.

Ses cinq profils Mathématiques ; physique-chimie ; sciences de l'ingénieur ; sciences de la vie et de la Terre ; biologie-écologie-agronomie (en lycée agricole).

Et après ? Études supérieures longues, principalement à l'université (formations scientifiques et technologiques), en classes préparatoires et en écoles d'ingénieurs ou de commerce.

Débouchés ? Industrie, agriculture, agroalimentaire, recherche, enseignement, santé, finance...

Les bacs techno

Bac hôtellerie

Pour qui ? Pour ceux qui désirent se tourner vers les métiers de la restauration, de l'accueil et de l'hébergement.

Attention : ce bac se prépare après une 2^{de} spécifique > voir page 17.

Ses points forts Économie ; sciences appliquées ; techniques d'accueil et d'hébergement ; service et commercialisation ; méthodes culinaires ; deux langues étrangères dont l'anglais.

Et après ? Cap sur les BTS hôtellerie-restauration et responsable de l'hébergement.

Débouchés ? Hôtellerie ou restauration.

Bac STSS

> sciences et technologies de la santé et du social

Pour qui ? Pour ceux qui veulent découvrir les structures sanitaires et sociales (crèche, maison de retraite...), les maladies et leur prévention, le fonctionnement du corps humain...

Ses points forts Sciences sanitaires et sociales ; biologie ; expression écrite ; communication.

Et après ? Écoles paramédicales et sociales, après une année de

préparation au concours. Quelques BTS sont aussi accessibles.

Débouchés ? Secrétariat médico-social ; infirmière ou aide-soignante ; métiers du social.

Bac STAV

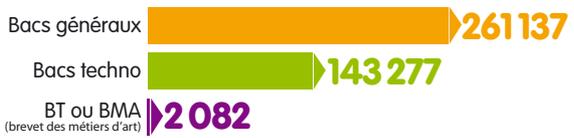
> sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Pour qui ? Les élèves intéressés par l'agriculture, la question alimentaire (nutrition, alimentation, qualité et sécurité des aliments...), l'environnement.

Ses points forts Expliquer les phénomènes qui concernent l'agriculture, l'aménagement,

> Nombre de diplômes délivrés en 2004

Sources : RERS 2005



LES BREVETS DE TECHNICIEN (BT)

Plus pointus que les bacs techno, les BT permettent une insertion professionnelle immédiate. Certains se préparent en 2 ans après une 2^{de} GT: agencement; dessinateur en arts appliqués; dessinateur-maquetiste; métiers de la musique; papeterie; topographe; vêtement (création et mesure).

les espaces et les territoires; étudier ce qui s'applique à l'alimentation et à la gestion du vivant et des ressources.

Ses spécialités Systèmes de production agricole; transformation des produits de l'agriculture; aménagement, gestion et préservation de l'environnement; animation et développement des territoires ruraux.

Et après? BTSa (production, transformation, aménagement, commerces et services), certains DUT ou BTS du domaine de la biologie; écoles d'ingénieurs après une classe prépa technologie-biologie.

Débouchés: Agriculture, industrie agroalimentaire, commerce, aménagement rural...

Bac STG

> sciences et technologies de la gestion

Pour qui? Pour ceux qui aiment la communication, la gestion des ressources humaines, la comptabilité et la gestion des entreprises, le marketing et l'informatique de gestion...

Ses points forts Management des organisations; économie et droit; français et communication; informatique et gestion des systèmes d'information; comptabilité et gestion des entreprises.

Ses spécialités Communication et gestion des ressources humaines; mercatique (pour ceux qui ont pris la spécialité communication en 1^{re}); comptabilité et finance des entreprises; gestion des systèmes d'information (pour ceux qui ont pris la spécialité gestion en 1^{re}).

Et après? Priorité aux BTS ou DUT en gestion, communication, commerce, comptabilité, informatique de gestion... Et avec un bon niveau: classes prépas économiques pour entrer en école de commerce ou bien études universitaires.

Débouchés? Gestion, administration,

commerce, tourisme, communication, transport...

Bac STI ARTS APPLIQUÉS

> sciences et technologies industrielles

Pour qui? Pour les élèves attirés par la conception et la fabrication d'objets (ce qu'on appelle le design) ou l'aménagement d'espaces (ce qu'on appelle l'architecture intérieure).

Ses points forts Expression plastique; technologies artistiques appliquées à l'industrie; représentation dans l'espace; histoire des arts et techniques; maths; physique-chimie.

Une spécialité Arts appliqués.

Et après? En priorité les BTS des arts appliqués, diplômes des métiers d'art (DMA). Les écoles des beaux-arts et les écoles privées en communication visuelle, design... sont accessibles, sur concours le plus souvent.

Débouchés? Architecture intérieure, design industriel, publicité, édition, mode...

Bac STI GÉNIE INDUSTRIEL

> sciences et technologies industrielles

Pour qui? Pour les élèves attirés par la fabrication, la conception, l'installation, l'organisation, la conduite de projets relevant du domaine industriel.

Ses points forts Étude des systèmes de construction; étude des techniques industrielles; informatique-automatique; maths; sciences physiques appliquées.

Ses spécialités Génie civil; génie des matériaux; génie électronique; génie électrotechnique; génie énergétique; génie mécanique; génie optique.

Et après? Priorité aux BTS et DUT industriels. Avec un bon niveau, entrée en école d'ingénieurs (les prépas TSI sont réservées aux bacheliers STI de ces spécialités). Quelques poursuites d'études possibles à l'université.

Débouchés? Conception, production, maintenance ou commercialisation des produits.

Bac STL

> sciences et technologies de laboratoire

Pour qui? Pour ceux qui aiment les expériences, les manipulations et le travail en laboratoire.

Ses points forts Physique appliquée, électricité, optique ou chimie, génie chimique, physique ou microbiologie, biochimie, sciences physiques; technologies de laboratoire; maths.

Ses spécialités Physique de laboratoire et de procédés industriels (PLPI); chimie de laboratoire et de procédés industriels (CLPI); biochimie-génie biologique (BGB).

Et après? Priorité aux BTS et DUT de mêmes domaines. Avec un bon niveau, entrée en école d'ingénieurs (les prépas TB et TPC sont réservées aux bacheliers STL).

Débouchés? Laboratoire de mesures et de contrôles, ateliers de production (industries chimique, pharmaceutique, agroalimentaire), paramédical.

Bac TMD

> techniques de la musique et de la danse

Pour qui? Les passionnés de musique ou de danse. **Attention:** ce bac se prépare après une 2^{de} spécifique > voir page 17.

Ses points forts Exécutions instrumentales ou chorégraphiques; technique musicale; histoire de la musique ou de la danse.

Ses options Instrument; danse.

Et après? Priorité à la poursuite d'études supérieures en conservatoire ou à l'université.

Débouchés? Pianiste, compositeur, danseur, chorégraphe... mais la concurrence est rude. Enseignement, animation culturelle (bibliothèques, discothèques, médiathèques...).